

Montréal, le 17 août 2012

Par courriel, dépôt électronique (SDÉ) et poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

M^e Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de révision de la décision numéro D-2012-080 rendue par le régisseur Jean-Paul Théorêt le 17 juillet 2012 en vertu de l'article 37 de la Loi sur la Régie de l'énergie
Dossier Régie : R-3820-2012
Notre dossier : R046526 TJO

Chère consœur,

Pour faire suite à votre *Demande de révision de la décision numéro D-2012-080 rendue par le régisseur Jean-Paul Théorêt le 17 juillet 2012 en vertu de l'article 37 de la Loi sur la Régie de l'énergie*, nous désirons vous aviser que nous comparaissons pour le Distributeur.

Toutefois, le soussigné étant en vacances du 20 août au 24 août 2012 inclusivement, nous vous prions de communiquer avec Me Yves Fréchette au 514-289-2211 poste 6925 pendant cette période.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay
/amg

c. c. Me Sébastien Richemont
Me Samuel Bachand